

AEDJM

Accompagnement Educatif à Domicile des Jeunes Majeurs

C'est quoi ?



Un dispositif qui t'accompagne si tu as encore des difficultés (administratif, santé, budget, professionnel, logement)

Cet accompagnement s'effectue à domicile.
Attention nous ne proposons pas de logement !

Pour qui ?

Deux critères impératifs:

- Il faut avoir moins de 21 ans.
- Avoir eu une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).



Comment en faire la demande ?



- 1) Ecrire une lettre en expliquant quels sont tes difficultés et pourquoi tu souhaites à nouveau être accompagné.
- 2) Prendre contact avec ton ancien référent ASE et lui transmettre ton courrier ou donner ta lettre directement à la cellule AEDJM.

La signature

A la suite de ta demande et en fonction des places disponibles, un rendez-vous t'est donné avec l'A.S.E et l'AEDJM afin de fixer les objectifs de travail et de signer le contrat qui nous engage mutuellement



formulaire en ligne
pour faire ta demande



 271 chaussée Jules César 95250 Beauchamp

 06-29-64-63-34

